

LOCATION SALLES MUNICIPALES	
Gratuit pour les associations crozonnaises	
Gratuit ponctuellement pour Associations Culturelles et Sociales Presqu'iliennes	
	2024
Une caution destinée à garantir le maintien en bon état des installations sera exigée	500,00
<i>Salle polyvalente rue Nominoë</i>	
la journée :	100,00
la demi journée :	50,00
la soirée :	50,00
<i>Salles de Tal-Ar-Groas -Maison du temps libre</i>	
la journée :	160,00
la demi journée :	80,00
la soirée :	80,00
<i>Salle Pignon Maison des associations</i>	
la journée :	80,00
la demi journée :	40,00
la soirée :	40,00
<i>Salle du Fret</i>	
la journée :	80,00
la demi journée :	40,00
la soirée :	40,00
<i>Salle de Saint-Hernot</i>	
la journée :	70,00
la demi journée :	35,00
la soirée :	35,00
USAGE COMMERCIAL :	
	2024
Une Caution destinée à garantir le maintien en bon état des installations	600,00
<i>Salles Maison pour Tous de Tal-Ar-Groas -Maison du temps libre Crozon</i>	
la journée :	340,00
la demi journée :	170,00
la soirée :	170,00
<i>Salle Pignon Maison des associations</i>	
la journée :	170,00
la demi journée :	85,00
la soirée :	85,00
<i>Salle du Fret</i>	
la journée :	170,00
la demi journée :	85,00
la soirée :	85,00
<i>Salle de Saint-Hernot</i>	
la journée :	135,00
la demi journée :	70,00
la soirée :	70,00
<i>Salle rue NOMINOË</i>	
La journée	570,00
la demi journée :	285,00
la soirée :	285,00
USAGE PRIVE	
	2024
Une caution destinée à garantir le maintien en bon état les installations sera exigée	600,00
<i>Salles de Tal-Ar-Groas</i>	
la journée + soirée :	250,00
<i>Salle Maison du temps libre Crozon (en cas d'occupation de la salle de Tal-Ar-Groas par l'ALSH</i>	
la journée + soirée :	250,00